



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée\* - Publication d'informations privilégiées

Bruxelles, 17 avril 2020, 7h CEST

## **KBC Groupe actualise ses prévisions concernant l'impact de la crise du coronavirus sur le résultat du 1<sup>er</sup> trimestre 2020**

L'épidémie qui gagne toutes les parties du globe n'a pas épargné les marchés financiers. Ceux-ci ont en effet accusé un net recul, victimes de la crainte que l'économie mondiale, et des économies des pays de l'UE en particulier, n'aillent au-devant d'une sévère contraction non seulement au deuxième trimestre 2020 mais aussi pour l'ensemble de l'année 2020.

La pandémie du coronavirus a déclenché une série d'événements en chaîne sur les marchés, qui se sont caractérisés par des ventes massives dans les catégories d'actifs et une forte augmentation de la volatilité.

La détérioration significative des perspectives économiques mondiales a incité les banques centrales et des gouvernements à prendre des mesures monétaires globales sans précédent, qui ont entraîné un aplanissement des courbes de rendement et un élargissement des écarts de crédit.

Toutes les tendances mentionnées ci-dessus influenceront défavorablement les instruments financiers à la juste valeur (FIFV) dans les résultats de KBC Groupe au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, qui seront publiés le jeudi 14 mai. Les instruments financiers à la juste valeur (FIFV) sont affectés par la volatilité accrue sur les marchés financiers. La combinaison d'un certain nombre d'éléments déterminés par le marché, comme la nette contraction du marché des actions, l'élargissement des écarts de crédit et la baisse des taux d'intérêt à long terme, aura un impact sur les instruments financiers à la juste valeur de KBC et se traduira par **une FIFV négative de près de 0,4 milliard d'euros**.

Nos charges de crédit au premier trimestre de 2020 seront principalement caractérisés par des réductions de valeur pour pertes de crédit en Belgique sur un nombre de dossiers d'entreprises, comme cela a également été le cas au cours des trimestres précédents.

À ce stade, aucune estimation fiable ne peut être faite de l'ampleur de l'impact de la pandémie du coronavirus sur nos charges de crédit, parce qu'un certain nombre d'événements tels que la durée et la force du ralentissement de l'économie et les mesures législatives prises par les pouvoirs publics de nos principaux marchés domestiques sont susceptibles d'influencer l'évaluation de nos pertes de crédit futures. **Nous avons l'intention de publier de plus amples commentaires à ce sujet au deuxième trimestre.**

Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, commente l'actualisation publiée aujourd'hui comme suit: " Bien que l'impact à long terme de la crise du coronavirus sur l'économie et sur les clients de KBC reste incertain, notre groupe reste déterminé à aider et à protéger ses clients en ces temps difficiles. Chez

*KBC, nous sommes très heureux d'avoir travaillé dur ces dernières années pour faire de notre entreprise - et notre groupe – une entité robuste et saine. Nos réserves de liquidités et de capital nous permettent de relever les défis actuels avec une confiance justifiée. En outre, nos investissements dans la transformation numérique s'avèrent un atout inestimable pour servir nos clients pendant cette période de confinement. Dans les mois à venir, nous devons aussi mettre les bouchées doubles sur tous nos principaux marchés pour aider nos clients à traverser cette période difficile. L'expérience et la motivation de notre personnel, alliés à la grande disponibilité de notre distribution multicanaux, nous permettront de sortir tous ensemble renforcés de cette période tourmentée. Dans le même temps, nous continuerons à nous focaliser sur notre stratégie d'avenir et à la préparer".*

Fin 2019, la solvabilité et la liquidité du groupe KBC étaient très solides :

- Le ratio CET1 de 17,15 % de KBC lui confère un ample matelas de capital de 9,10 % par rapport au ratio SREP théorique actuel d'environ 8,05 % (à la suite des mesures annoncées par la BCE et la Banque nationale de Belgique, qui ont permis une réduction temporaire substantiel du minimum requis en termes de capital).
- Les ratios de liquidité NSFR et LCR se sont inscrits respectivement à 136 % et 138 %, tous deux bien supérieurs aux 100 % exigés par la loi.

**Pour tout complément d'information, veuillez contacter :**

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe  
Tel. +32 2 429 85 45 - E-mail : [viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be)

Kurt De Baenst, Directeur, Investor Relations  
Tel +32 2 429 35 73 – E-mail : [kurt.debaenst@kbc.be](mailto:kurt.debaenst@kbc.be)

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

**KBC Groupe SA**  
Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé  
  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)  
Restez au courant de nos [solutions innovantes](#)  
Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document